

Charte bénévole

Giron du Centre FVJC 2023 à Cutigny



En signant cette charte, la personne ou le groupe de personnes qui s'engage comme bénévole.s a pris connaissance et respectera les points suivants :

- Se présenter au stand infos **20 minutes avant** le début de la tranche horaire.
- Respecter les directives données par les membres du staff et se référer à eux en cas de questions.
- Respecter les horaires imposés par la patente et ne pas vendre d'alcool entre 4h et 10h.
- Ne pas vendre d'alcool aux moins de 16 ans (16 ans = **dès 27 juin 2007**) et ne pas vendre d'alcool fort aux moins de 18 ans (18 ans = **dès 27 juin 2005**), en cas de contrôle d'âge, les vendeurs sont responsables.
- Demander une carte d'identité valable (ou permis de conduire) en cas de doute. En cas de refus de la part de la personne, ne pas vendre d'alcool.
- Ne pas vendre d'alcool à une personne en état d'ébriété avancé.
- Avertir les membres du staff en cas de doute sur un bénévole commettant une fraude ou un vol.
- Avertir les membres du staff ou un responsable si un client « Demande Angela ».

Nous vous rendons attentifs sur le fait que :

- Tout vol constaté sera automatiquement dénoncé aux autorités compétentes.
- Chaque bénévole est responsable de ses actes, notamment en ce qui concerne sa propre consommation d'alcool durant le bénévolat.
- En cas de manque de bénévoles à d'autres postes, il est possible que l'on vous demande de changer de poste.

Jeunesse (facultatif) :

.....

Prénom/nom du bénévole ou du responsable de groupe :

.....

Date et signature du bénévole ou responsable du groupe :

.....

CUTIGNY 23
GIRON DU CENTRE FVJC

"L'AUBE D'UN MONDE POST-APOCALYPTIQUE"